



Les archers de Cranhac vous invitent à PEILLAC le 03 avril 2022 au concours tir nature support du **Championnat Départemental du Morbihan.**

Concours nature 2x21 cibles

Le greffe et le parking seront situés sur le site du gîte de Cranhac, (47.64874/-2.28064)

Nombre de participants limité à 105 archers

Pass vaccinal obligatoire en fonction des décisions gouvernementales en vigueur et du protocole sanitaire mis en place par la FFTA.

Déroulement du concours:

- ouverture du greffe à 8h00, fermeture 8h45
- échauffement de 8h00 à 8h45
- début des tirs 9h15
- pause repas le midi 1 heure. **Pas de restauration**
- reprise des tirs 13h45 au plus tard
- résultats vers 17h15

Récompenses aux 3 premiers de chaque catégorie et aux équipes suivant règlement FFTA
Tenue de club ou tenue blanche demandée pour les résultats

Inscriptions: adultes 11 € jeunes 8€

Inscription à renvoyer avant le 28 mars 2022 soit à -Jean Philippe Robinet
6 résidence de la vallée
56200 les Fougerêt

Soit par email: contact@archers-cranhac.f

La licence et le certificat médical sont obligatoires pour participer au concours

